Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département de sociologie
Cours destiné aux étudiants de sociologie, niveau L3
Cours : enquête de terrain
Enseignant de la matière
Dr SMAIL Idir

Cours 5 : l'entretien comme technique d'enquête de terrain

Objectifs du cours

À l'issue du cours l'étudiant sera capable de :

1. Distinguer les différents types d'entretiens et leurs applications ;
2. Construire et conduire un guide d'entretien semi-directif ;
3. Maîtriser les techniques de relance et d'approfondissement ;
4. Analyser et interpréter les données issues des entretiens ;
5. Gérer les dimensions relationnelles et éthiques de la situation d'entretien.

Cours 5 : l'entretien comme technique d'enquête de terrain

Introduction

L'entretien constitue l'une des techniques fondamentales de la recherche qualitative en sciences sociales. Comme le soulignent CHADWICK, BAHR et ALBRECHT (1984) dans *Social Science Research Methods*, ils distinguent clairement l'entretien de recherche d'un échange conversationnel ordinaire. Ils le définissent comme un dispositif méthodologiquement construit, dont la finalité est la production de savoirs sur les systèmes de représentations, les vécus individuels et collectifs, ainsi que les pratiques sociales. Ce cinquième cours explore les dimensions théoriques, méthodologiques et pratiques de *l'entretien* en tant que technique de collecte de données empiriques.

I- Définition et statut épistémologique

1. Définition et caractéristiques

Selon DAVAL et al. (1963), l'entretien de recherche se caractérise par une interaction langagière préparée à l'avance, engagée par l'enquêteur dans la perspective de recueillir des données utiles à la réalisation des objectifs fixés par son investigation scientifique. Cette définition met en lumière plusieurs caractéristiques essentielles :

1. Intentionnalité scientifique : objectifs précis de production de connaissances ;
2. Asymétrie des rôles : chercheur interrogeant, enquêté répondant ;
3. Structuration variable : degré de formalisation adapté aux objectifs ;
4. Contextualisation : ancrage dans une situation sociale spécifique.

DUVERGER (1961) ajoute que l'entretien se distingue de la conversation ordinaire par sa *finalité cognitive* et son *cadre méthodologique explicite*.

2. Statut épistémologique

DE BRUYNE (1974) analyse le statut particulier de l'entretien comme source de connaissances, qu'on synthétise dans le tableau suivant :

Perspective épistémologique	Conception de l'entretien	Implications méthodologiques
Positiviste	Instrument de collecte de faits objectifs	Standardisation, neutralité, quantification
Compréhensive	Accès aux significations subjectives	Flexibilité, interprétation, contextualisation
Constructiviste	Co-construction discursive de la réalité	Réflexivité, interaction, négociation des sens

Adoptant une perspective interactionniste, BECKER (1970) invite à ne pas considérer l'entretien comme un accès direct et neutre à la pensée de l'interviewé. Il le conçoit plutôt comme une situation sociale spécifique au cours de laquelle les récits et leurs significations sont co-produits par l'enquêteur et l'enquêté.

3. Place dans l'éventail méthodologique

BABBIE (1989) situe l'entretien dans le continuum des techniques de recherche :

Technique	Degré de structuration	Profondeur	Comparabilité
Questionnaire	Élevé	Faible	Élevée
Entretien structuré	Élevé	Moyenne	Élevée
Entretien semi-directif	Moyen	Élevée	Moyenne
Entretien non directif	Faible	Très élevée	Faible
Observation	Variable	Très élevée	Variable

GOODE et HATT (1952) notent que le choix du type d'entretien dépend des *objectifs* de recherche, de *la nature du phénomène* étudié et des *caractéristiques de la population*.

II- Typologie des entretiens

1. L'entretien structuré (ou standardisé)

Pour BLALOCK (1977), l'entretien structuré correspond à la passation orale d'un questionnaire standardisé. Cela implique que chaque répondant se voit poser exactement les mêmes questions, selon une séquence identique et avec des formulations rigoureusement similaires. Ses caractéristiques principales sont :

1. Standardisation complète : garantie de comparabilité ;
2. Neutralité : minimisation de l'influence de l'enquêteur ;
3. Codification aisée : réponses prédéterminées ;
4. Analyse statistique : adaptation aux traitements quantitatifs.

QUIVY & VAN CAMPENHOUDT (1988) précisent les conditions d'utilisation optimales de cette technique :

- Grands échantillons nécessitant la comparabilité ;
- Recherches explicatives testant des hypothèses précises ;
- Phénomènes bien connus permettant une opérationnalisation complète ;
- Enquêteurs multiples nécessitant l'uniformisation.

CHADWICK, BAHR et ALBRECHT (1984) identifient cependant plusieurs limites :

- Rigidité : incapacité à explorer les réponses inattendues ;
- Superficialité : difficulté à atteindre les significations profondes ;
- Artificialité : format peu naturel pour l'expression.

2. L'entretien semi-directif (ou guidé)

QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (1988) valorisent l'entretien semi-directif comme l'option méthodologique qui parvient le mieux à concilier deux exigences : la rigueur procurée par un certain cadrage de l'échange et la richesse informationnelle permise par une exploration ouverte et approfondie. Ses caractéristiques sont :

1. Guide d'entretien : thèmes à aborder, sans ordre ni formulations imposées ;
2. Flexibilité : adaptation à la dynamique de l'interaction ;
3. Profondeur : possibilité d'approfondir les points significatifs ;
4. Créativité : ouverture aux dimensions non anticipées.

DAVAL et al. (1963) détaillent la construction du guide d'entretien dans les 4 points suivants :

- Thèmes principaux : 4-6 grands axes à couvrir ;
- Sous-thèmes : aspects spécifiques à explorer pour chaque thème ;
- Questions possibles : formulations suggérées, non imposées ;
- Sondes : questions de relance génériques.

GRAWITZ (1993) souligne que ce format est particulièrement adapté aux :

- Recherches exploratoires : découverte d'un terrain peu connu ;
- Études compréhensives : accès aux significations et représentations ;
- Populations spécifiques : adaptation aux caractéristiques des enquêtés ;
- Contextes complexes : flexibilité face aux situations imprévues.

3. L'entretien non directif (ou libre)

BECKER (1970) caractérise l'entretien non directif comme une forme d'échange scientifique dans laquelle la posture de l'enquêteur est principalement centrée sur le lancement et le soutien de la parole de l'enquêté, en limitant au maximum ses propres interventions directrices. Ses caractéristiques sont :

1. Ouverture maximale : l'enquêté détermine le contenu et la structure ;
2. Écoute active : concentration sur la parole de l'enquêté ;
3. Non-directivité : absence de guidance thématique ;
4. Réflexivité : attention aux processus interactifs.

DAVAL et al. (1963) identifient les indications privilégiées de cette technique :

- Recherches cliniques : approche psychologique ou psychanalytique ;
- Biographies : reconstruction de parcours de vie ;
- Sensibilités particulières : sujets douloureux ou intimes ;
- Expertises pointues : spécialistes maîtrisant leur domaine.

SELLTIZ, WRIGHTSMAN et COOK (1977) mettent cependant en garde contre la :

- Dispersion : risque de s'éloigner des objectifs de recherche ;
- Inégalité : dépendance des compétences discursives des enquêtés ;

- Complexité analytique : difficultés de comparaison et de synthèse ;
- Formation exigeante : nécessite des compétences avancées en écoute.

4. Variantes spécifiques

MAYER & OUELLET (1991) présentent plusieurs variantes adaptées à la recherche sociale :

- Entretien collectif (focus group) : très utile comme technique pour comprendre la :

- Dynamique de groupe : interactions entre participants ;
- Production collective : émergence de représentations partagées ;
- Réduction des asymétries : équilibrage des relations de pouvoir ;
- Validation mutuelle : confrontation des points de vue.

- Entretien compréhensif

- Compréhension empathique : immersion dans l'univers de sens ;
- Reconstruction : élaboration progressive du sens ;
- Validation circulaire : vérification permanente des interprétations ;
- Contextualisation : inscription dans les histoires de vie.

- Entretien ethnographique

- Immersion : intégration dans le milieu étudié ;
- Observation participante complémentaire : croisement des données ;
- Informalité : conversations intégrées aux activités quotidiennes ;
- Longue durée : développement de relations de confiance.

REMARQUE : AKTOUF (1987) montre comment ces variantes peuvent être adaptées aux recherches en organisations, combinant observations et entretiens pour une compréhension holistique.

III- Préparation et conduite de l'entretien

1. Phase préparatoire

GOODE & HATT (1952) détaillent les étapes essentielles de préparation :

Étape	Contenu	Références
Définition des objectifs	Ce que l'on cherche à connaître	BABBIE (1989)
Construction du guide	Thèmes, questions, relances	QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (1988)
Sélection des enquêtés	Critères, échantillonnage	BABBIE (1989)
Prise de contact	Présentation, motivation, rendez-vous	SELLTIZ et al. (1977)
Préparation logistique	Lieu, durée, enregistrement	GRAWITZ (1993)

GOODE et HATT (1952) insistent particulièrement sur la construction du guide qui doit :

- Découler directement des objectifs de la recherche ;
- Suivre une logique thématique cohérente ;
- Formuler des questions ouvertes permettant l'expression ;
- Prévoir des relances pour approfondir les questions ;
- Inclure des questions de confirmation pour vérifier la compréhension.

2. Déroulement de l'entretien

DAVAL et al. (1963) identifient trois phases dans le déroulement :

➢ Phase d'ouverture (5-10 minutes) :

- Accueil : établir un climat de confiance ;
- Présentation : rappeler les objectifs, l'anonymat, le consentement ;
- Installation : vérifier le confort, l'enregistrement ;
- Introduction : première question ouverte et large.

➢ Phase centrale (45-90 minutes) :

- Exploration : approfondissement des thèmes du guide ;
- Adaptation : ajustement au rythme et au contenu de l'enquêté ;
- Relances : incitation à développer, préciser, exemplifier ;
- Écoute active : attention, reformulation, validation.

➢ Phase de clôture (5-10 minutes) :

- Signal : annonce progressive de la fin ;
- Question finale : ouverture sur des aspects non abordés ;
- Bilan : remerciement, rappel des prochaines étapes ;
- Débriefing : notes complémentaires immédiates.

FERRÉOL & DEUBEL (1993) recommandent des techniques de conduite spécifiques comme suit :

- Neutralité bienveillante : éviter les jugements, montrer de l'intérêt ;
- Écoute active : signes non-verbaux d'attention, reformulations ;
- Gestion des silences : les tolérer comme moments de réflexion ;
- Contrôle du temps : équilibre entre approfondissement et couverture thématique.

3. Techniques de relance et d'approfondissement

QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (1988) présentent un répertoire de techniques de relance :

Type de relance	Formulation type	Objectif
Neutre	« Pouvez-vous développer ? », « que voulez-vous dire par...? »	Approfondir sans orienter
Miroir	« Si je comprends bien, vous dites que... »	Vérifier la compréhension
Concrétisation	« Pourriez-vous me donner un exemple ? »	Illustrer, spécifier
Contextualisation	« Dans quelle situation cela s'est-il produit ? »	Situer dans un contexte
Contraste	« En quoi est-ce différent de...? »	Nuancer, comparer
Hypothétique	« Que se passerait-il si...? »	Explorer des alternatives
Circulaire	« Comment X voit-il votre position sur Y ? »	Multiplier les perspectives

DAVAL et al. (1963) ajoutent des techniques d'approfondissement issues de la psychologie :

- Clarification : demander des précisions sur des termes ambigus ;
- Confrontation : souligner d'éventuelles contradictions ;
- Interprétation : proposer une hypothèse de sens (avec prudence) ;
- Validation : vérifier si l'interprétation correspond au vécu.

4. Gestion des difficultés courantes

SELLTIZ, WRIGHTSMAN et COOK (1977) identifient plusieurs difficultés et leurs solutions qu'on résume dans ce tableau :

Difficulté	Manifestations	Stratégies
Réticence	Réponses courtes, évitement	Patience, questions plus ouvertes, établissement de confiance
Digression	Hors-sujet, anecdotes longues	Écoute sélective, recentrage délicat
Conformisme	Réponses socialement désirables	Questions indirectes, formulation neutre
Émotivité	Colère, tristesse, anxiété	Empathie, pause, proposition de changer de sujet
Méfiance	Suspicion, questions sur les finalités	Transparence, reformulation des garanties éthiques
Fatigue	Baisse d'attention, lassitude	Surveillance du temps, proposition de pause

REMARQUE : GRAWITZ (1993) souligne l'importance de l'entraînement préalable par des *entretiens tests* avec des collègues ou des personnes similaires aux futurs enquêtés.

IV- Enregistrement, transcription et analyse

1. Enregistrement et prise de notes

BABBIE (1989) compare les différentes méthodes de conservation et cite leurs avantages et inconvénients :

Méthode	Avantages	Inconvénients
Enregistrement audio	Exhaustivité, exactitude, réanalyse possible	Effet sur la parole, problèmes techniques, transcription lourde
Enregistrement vidéo	Capture non-verbale, contexte visuel	Effet plus important, équipement encombrant, coût
Prise de notes détaillée	Discrétion, sélection immédiate	Inexhaustivité, distraction, interprétation immédiate
Combinaison	Complémentarité des avantages	Complexité, coordination

CHADWICK, BAHR et ALBRECHT (1984) recommandent systématiquement l'enregistrement pour :

- Exactitude : restitution fidèle des propos ;
- Réanalyse : possibilité de nouvelles interprétations ;
- Validation : vérification des citations et interprétations ;
- Formation : amélioration des techniques d'entretien.

GOODE et HATT (1952) conseillent cependant de toujours compléter par une prise de notes contextuelles :

- Observations non-verbales : gestes, émotions, attitudes ;
- Éléments contextuels : lieu, ambiance, interruptions ;
- Réflexions immédiates : impressions, hypothèses émergentes ;
- Problèmes techniques : qualité sonore, perturbations.

2. Transcription

QUIVY & VAN CAMPENHOUDT (1988) présentent différents niveaux de transcription qu'on regroupe dans les trois types suivants :

- Transcription littérale
- Verbatim intégral : tous les mots, hésitations, répétitions ;
- Ponctuation adaptée : intonations, pauses, silences ;
- Annotations para-verbales : rires, soupirs, changements de ton ;
- Indications non-verbales : [geste], [regard], [silence].

- Transcription éditorialisée

- Nettoyage : suppression des hésitations, répétitions ;
- Structuration : paragraphes, ponctuation standard ;
- Clarification : ajout de mots implicites entre crochets ;
- Anonymisation : remplacement des noms propres.

- Transcription thématique

- Sélection : seulement les passages pertinents ;
- Regroupement : par thèmes ou catégories ;
- Résumé : synthèse des idées principales ;
- Codage : attribution de codes analytiques.

DAVAL et al. (1963) préconisent une transcription intégrale et fidèle pour les études qualitatives exigeantes. Ils soulignent en effet que les marques d'hésitation, les redondances ou les formulations peu assurées dans le discours sont susceptibles de donner un accès privilégié à certaines dimensions significatives des systèmes de représentations des individus.

3. Analyse des entretiens

COMBESSIE (1999) présente plusieurs approches analytiques pour les entretiens :

- Analyse thématique

1. Lecture flottante : impression globale ;
2. Codage ouvert : identification des thèmes émergents ;
3. Catégorisation : regroupement des thèmes similaires ;
4. Analyse verticale : approfondissement de chaque thème ;
5. Analyse horizontale : comparaison entre entretiens.

- Analyse de contenu

1. Définition des catégories : à partir des objectifs de recherche ;
2. Unité d'analyse : mot, phrase, thème ;
3. Dénombrement : fréquences, co-occurrences ;
4. Interprétation : signification des distributions.

- Analyse narrative

1. Identification des récits : structures narratives ;
2. Analyse des intrigues : séquences, climax, résolutions ;
3. Caractérisation des voix : positions énonciatives ;
4. Interprétation : sens des récits dans leur contexte.

COMBESSIE (1999) insiste sur la nécessité d'une analyse itérative : un va-et-vient constant entre les données, les catégories analytiques et les cadres théoriques.

GRAWITZ (1993) recommande plusieurs techniques de validation analytique :

- Triangulation : croisement avec d'autres sources de données ;
- Validation par les pairs : discussion avec d'autres chercheurs ;
- Retour aux enquêtés : vérification des interprétations ;
- Saturation : arrêt lorsque les nouvelles données n'apportent plus d'éléments nouveaux.

4. Logiciels d'analyse qualitative

LORENZI-CIOLDI (1997) présente les principaux types de logiciels :

Type de logiciel	Fonctions principales	Exemples
Gestion de texte	Stockage, organisation, recherche	Word, Excel…
Codage manuel	Attribution de codes, annotation	Atlas.ti, Nvivo, Dedoose, MaxQDA
Analyse lexicale	Dénombrement, analyse statistique	Alceste, iramuteq
Modélisation	Représentation graphique des relations	Mindmanager, cmaptools

REMARQUE : BABBIE (1989) rappelle avec insistance que les logiciels d'analyse qualitative ne peuvent se substituer à l'intelligence du chercheur. Leur rôle est d'assister dans l'organisation et l'exploration des données. En revanche, les opérations essentielles d'interprétation et de construction théorique incombent entièrement et exclusivement à la réflexion du chercheur.

V- Aspects éthiques et relationnels

1. Consentement et information

QUIVY & VAN CAMPENHOUDT (1988) détaillent les exigences éthiques spécifiques à l'entretien :

1. Information complète : objectifs réels de la recherche, utilisation des données ;
2. Consentement explicite : oral ou écrit, spécifique à l'enregistrement ;
3. Droit de retrait : possibilité d'interrompre ou de retirer ses données ;
4. Confidentialité garantie : anonymat, protection des données.

Encyclopaedia of the social sciences (1968) ajoute la nécessité d'adapter l'information au niveau de compréhension de l'enquêté, en évitant le jargon technique.

2. Relation enquêteur-enquêté

DAVAL et al. (1963) analysent les dimensions relationnelles de l'entretien :

Dimension	Enjeux	Principes directeurs
Asymétrie	Pouvoir du chercheur, vulnérabilité de l'enquêté	Équilibre, réciprocité, respect
Confiance	Authenticité des réponses, ouverture	Transparence, fiabilité, confidentialité
Empathie	Compréhension profonde des expériences	Écoute active, non-jugement, validation
Distance	Objectivité, évitement de la fusion	Conscience des rôles, réflexivité

LORENZI-CIOLDI (1997) souligne les dimensions culturelles de la relation, notamment dans les contextes postcoloniaux où l'héritage des rapports de pouvoir peut influencer la dynamique de l'entretien.

3. Protection des données sensibles

GRAWITZ (1974) identifie plusieurs risques spécifiques à l'entretien :

1. Révélation involontaire : informations non anticipées mais sensibles ;
2. Effet cathartique : émotions fortes déclenchées par l'entretien ;
3. Conséquences pratiques : répercussions des révélations ;
4. Utilisation détournée : mésusage potentiel des données.

MAYER & OUELLET (1991) proposent des protocoles de protection :

- Évaluation des risques avant l'entretien ;
- Limites de la confidentialité clairement explicitées ;
- Référencement vers des services d'aide si nécessaire ;
- Débriefing post-entretien pour vérifier l'état de l'enquêté.

4. Réciprocité et restitution

AKTOUF (1987) insiste sur l'importance de la réciprocité dans la relation d'entretien :

Forme de réciprocité	Manifestations	Références
Symbolique	Reconnaissance, valorisation de la parole	BECKER (1970)
Intellectuelle	Partage des analyses, co-interprétation	AKTOUF (1987)
Matérielle	Compensation financière ou en nature	SELLTIZ et al. (1977)
Pratique	Améliorations concrètes issues de la recherche	MAYER & OUELLET (1991)

QUIVY & VAN CAMPENHOUDT (1988) recommandent systématiquement une restitution des résultats aux enquêtés, sous une forme adaptée à leur profil et à leurs intérêts.

VI- Avantages et limites de l'entretien

1. Avantages principaux

BLALOCK (1977) synthétise les principaux avantages de l'entretien :

Avantage	Description	Implications
Profondeur	Accès aux significations, représentations, expériences subjectives	Compréhension fine des phénomènes
Flexibilité	Adaptation aux spécificités de l'enquêté et du contexte	Richesse et pertinence des données
Exploration	Découverte de dimensions non anticipées	Innovation théorique, redéfinition des problèmes
Contextualisation	Inscription dans les histoires et situations individuelles	Validité écologique, compréhension holistique
Interaction	Co-construction des données dans la relation	Dynamisme, ajustement mutuel

BECKER (1970) ajoute que l'entretien permet d'atteindre des dimensions non observables directement : intentions, motivations, interprétations, souvenirs, projections.

2. Limites et critiques

DUVERGER (1961) identifie plusieurs limites importantes :

- Limites méthodologiques

- Subjectivité : données construites dans l'interaction, non reflet objectif ;
- Biais de mémoire : oublis, reconstructions, rationalisations a posteriori ;
- Biais de désirabilité sociale : présentation de soi favorable ;
- Effet de l'enquêteur : influence du profil, du style, des attentes.

- Limites pratiques

- Coût temporel : durée des entretiens, transcription, analyse ;
- Fatigue : pour l'enquêteur et l'enquêté ;
- Accessibilité : difficultés pour atteindre certaines populations ;
- Représentativité : problèmes de généralisation des résultats.

- Limites analytiques

- Volume de données : complexité du traitement ;
- Interprétation : risque de surinterprétation ou de projection ;
- Comparaison : difficultés dues à la variabilité des situations ;
- Validation : problèmes de vérification des affirmations.

3. Stratégies de dépassement

SELLTIZ, WRIGHTSMAN et COOK (1977) proposent plusieurs stratégies pour dépasser ces limites :

Limite	Stratégies de dépassement
Subjectivité	Triangulation, réflexivité, validation intersubjective
Biais de mémoire	Questions concrètes, documents complémentaires
Désirabilité sociale	Questions indirectes, observation complémentaire
Effet enquêteur	Formation, conscience des biais, travail en équipe
Représentativité	Échantillonnage théorique, saturation
Validation	Retour aux enquêtés, peer debriefing, audit trail

GRAWITZ (1993) soutient que la présence de limites inhérentes à la méthode de l'entretien n'en invalide pas l'usage scientifique. Elle souligne plutôt qu'elles imposent au chercheur de déployer une pratique caractérisée par une grande rigueur dans l'exécution, une constante réflexivité sur sa propre démarche et une transparence totale quant aux procédures suivies.

Conclusion

L'entretien demeure une technique irremplaçable dans l'arsenal méthodologique des sciences sociales. La réflexion de BECKER (1970) amène à concevoir l'entretien sous un double aspect. D'une part, il permet d'accéder à l'univers subjectif des individus. D'autre part, il reflète et met en scène les rapports sociaux qui façonnent et permettent l'expression de ces subjectivités.

Sa maîtrise exige cependant bien plus que des compétences techniques : elle nécessite une sensibilité relationnelle, une réflexivité éthique et une rigueur analytique qui s'acquièrent par la formation et l'expérience. Les différents types d'entretien - structuré, semi-directif, non directif - offrent un éventail d'options méthodologiques permettant d'adapter la technique aux objectifs de recherche, aux phénomènes étudiés et aux populations concernées.

Les développements récents - notamment l'intégration des technologies d'enregistrement et d'analyse - ont enrichi les possibilités de la méthode sans en modifier les fondements : l'entretien reste avant tout une rencontre humaine orientée vers la production de connaissances sur le social.

La pratique de l'entretien exige donc du chercheur un équilibre subtil entre structure et flexibilité, distance et empathie, écoute et guidance, ouverture et focalisation. C'est dans cet équilibre que réside la capacité de l'entretien à produire des données à la fois riches et rigoureuses, contribuant ainsi à la compréhension approfondie des phénomènes sociaux.